

# Plan d'action

ROBSM 04-17

2014-2015

# Plan d'action 2014-2015

## Préambule

Le déploiement des activités du ROBBSM est un processus qui s'inscrit non pas dans le terme fermé d'un an, mais dans le cadre d'un cheminement, d'un processus sur plusieurs pages annuelles. C'est une dynamique ouverte construite sur des projets qui en fonction des aléas du temps, des revenus et des intérêts peuvent s'actualiser rapidement ou tout simplement s'estomper. Enfin, il faut considérer l'ensemble de ces projets comme des outils de développement tendant à mieux inscrire le ROBBSM dans sa mission, de mieux outiller ses membres afin de leur permettre d'actualiser leur mission qui est d'offrir à la population une gamme de services alternatifs et communautaires en santé mentale.

Donc en lien avec notre mission issu des objets de notre charte :

- Accroître l'efficacité d'autres organismes de bienfaisance enregistrés en offrant une expertise sur la planification, la structuration et l'amélioration des programmes de bienfaisance, dans le but de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires;
- Développer et coordonner des campagnes d'éducation afin d'éduquer la population au sujet de la santé mentale et des ressources disponibles dans les régions 04 et 17;
- Faire avancer les connaissances et l'étude sur les problèmes de santé mentale en effectuant et distribuant de la recherche sur des sujets pertinents et en diffusant les résultats aux organismes de base en santé mentale et au publique;
- Contribuer à l'avancement de l'éducation des intervenants et gestionnaires œuvrant dans le domaine de la santé mentale en offrant des ateliers de formation, des conférences, des congrès et d'autres mécanismes de ressourcement afin qu'ils développent toutes compétences liées à leurs fonctions.

### ----- Les principes directeurs sous-jacents à ces objets

#### Concertation et organisation

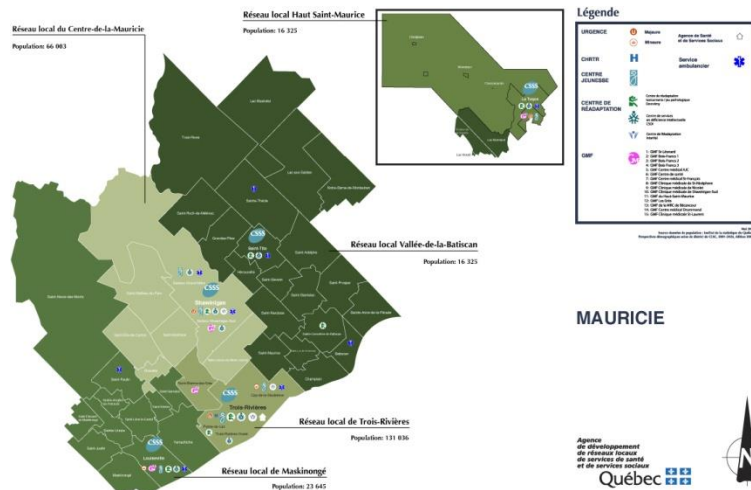
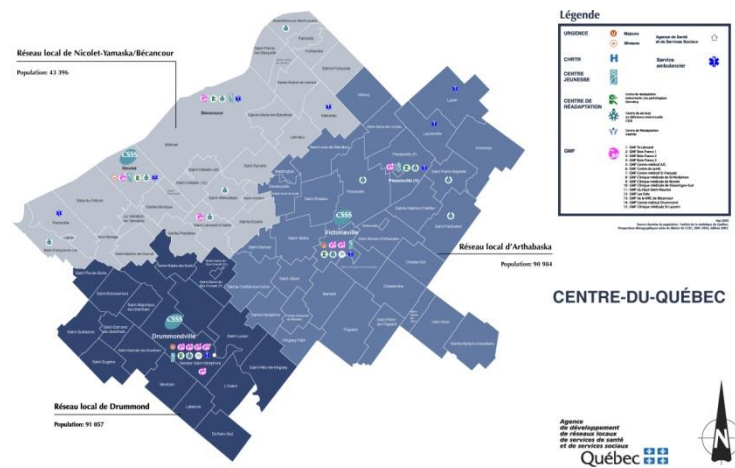
- Favoriser le regroupement, la concertation et la solidarité des organismes spécifique en santé mentale des régions 04-17 afin de permettre l'échange d'expertise, l'identification et l'articulation de position commune visant le développement de services communautaires et alternatifs en santé mentale au sein de la communauté.
- Apporter un soutien technique aux organismes en santé mentale dans le but de supporter le développement d'une saine gestion permettant d'améliorer leurs actions auprès de leurs clientèles et partenaires.

#### Développement de services et représentation

- Initier ou contribuer au développement de structures ou services en fonction des besoins exprimés par les groupes membres, les personnes utilisatrices de services et leurs familles.
- Établir une relation d'interlocuteur privilégié avec le réseau des établissements publics.

## Formation, information et sensibilisation

- Développer et coordonner des campagnes de promotion afin de sensibiliser la population au sujet de la santé mentale et de la maladie mentale ainsi que des ressources disponibles sur notre territoire et ailleurs au Québec.
- Appuyer le développement des gestionnaires, intervenants et membres des organismes communautaires en santé mentale en offrant des ateliers de formation, des conférences, des congrès et d'autres mécanismes de ressourcement afin qu'ils développent de nouvelles compétences.
- Contribuer à la promotion d'une approche globale de la santé et plus spécifiquement de la santé mentale auprès de la population.
- Organiser des activités dans le cadre des objets de la corporation
- Se procurer aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds ou autres biens, par voie de souscriptions publiques et de demandes de subventions



# Plan d'action 2014-2015

## Concertation

### Six tables sectorielles mènent des travaux en fonction de leurs propres thématiques

- Entraide et centre de jour
- Membres de l'entourage
- Prévention du suicide
- Accès et soutien au logement
- Accès et soutien au travail
- Hébergement

En fonction des plans d'action et de l'actualité propre à chaque table.

### Les rencontres avec l'ASSS 04-17

En fonction des représentations nécessaires émanant du Conseil d'administration et des tables sectorielles

### Les rencontres nationales et les colloques

#### **Deux incontournables:**

- Journée annuelle en santé mentale
- Colloque de l'Association québécoise de réadaptation psychosociale (Le ROBSM y fera une présentation)

#### **D'autres rencontres potentielles:**

- Consultation en lien avec l'avènement du prochain Plan d'action en santé mentale
- Celles demandant notre présence en fonction de notre plan d'action.

# COSME

Ce projet, en collaboration avec d'autres regroupements généraux, vise à rejoindre tous les organismes communautaires en santé mentale du Québec ( $\pm$  450 organisations), quelles que soient leur mission, leur affiliation et leur situation actuelle.

## **Objectifs:**

- Briser l'isolement et le cloisonnement des organismes communautaires de base à l'échelle provinciale;
- Promouvoir une vision inclusive et généraliste des multiples approches, stratégies et innovations communautaires en santé mentale;
- Apporter l'information, à tous les organismes du milieu communautaire en santé mentale, à propos de dossiers qui touchent l'ensemble du réseau communautaire en santé mentale et, quand il y a lieu, susciter la réflexion, les débats, les actions locales et collectives ainsi que les représentations concertées;
- Développer un sentiment d'appartenance et encourager le développement de communauté de pratiques;
- Construire un rapport d'influence avec les décideurs nationaux (ministères, politiques, réseaux publics et autres) afin de favoriser le développement du milieu communautaire en santé mentale et l'expression de son expertise.

## **Il est à prévoir :**

- Une dizaine de rencontres du comité de pilotage.
- Une implication importante dans la gestion des outils de communication (site Internet, Facebook, liste de diffusion).
- Quelques rencontres de représentation :
- Dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale.
- Assemblée de consultation du réseau COSME.
- Possible rencontre avec le Ministère de la Santé et avec le directeur national de la santé mentale.
- D'autres rencontres potentielles dans le cadre du mandat COSME
- D'autres démarches de représentation en lien avec l'actualité

# Contrer la stigmatisation

Toujours en lien avec le financement disponible, le ROBSM poursuivra le développement des axes suivants:

- **Actualiser le projet** "Conscientisation et réinsertion sociale des personnes vivant avec un problème de santé mentale".
- **Une recherche sur la stigmatisation et les médias**
  - Rapport complet des recherches.
  - Établir une revue littéraire en fonction de plusieurs indicateurs.
  - Produire un guide de conscientisation identifiant les bonnes pratiques, les irritants, positionnant des pistes d'actions, offrant des outils et proposant des recommandations.
  - Élaborer une boîte à outils pour les médias. En recommandant les méthodes à prioriser et en mentionnant celles à éviter.
  - Débuter une tournée de sensibilisation auprès des médias de la Mauricie et du Centre-Du-Québec.
- **Organisation d'événements visant à rapprocher les décideurs et les utilisateurs de services et les groupes de l'entourage**
- **Infolettre "La bonne nouvelle en santé mentale"**
- **Mise à jour constante du site Internet et bonification de la page Facebook donnant accès à de l'information sur la stigmatisation et les problématiques qu'elles engendrent**
- **Présentation de sensibilisation sur la stigmatisation à divers milieux**
- **Maintenir notre présence au sein du Groupe provincial sur la stigmatisation**
- **Recherche de financement**

- **Mobilisation territoriale**

De façon complémentaire au projet CRE et en fonction des demandes territoriales nous maintiendrons l'organisation de mobilisation visant la prestation d'activité répondant aux objectifs du projet "Contrer la stigmatisation". Le Centre-du-Québec sera priorisé étant donné que le financement CRÉ couvre actuellement la Mauricie pour le projet "Conscientisation et réinsertion sociale des personnes vivant avec un problème de santé mentale".

- **Une rencontre d'information et consultation des membres**

Dans le cadre de cet événement, nous ferons le bilan du projet «Contrer la stigmatisation» ainsi qu'une proposition «*modus operandi*» en fonction des bonnes pratiques.

# Faire la différence

Le ROBMS s'est engagé avec ses partenaires du secteur personnes handicapées (Regroupement des Organismes de Promotion pour Personnes handicapées de la Mauricie et Regroupement des Organismes de Promotion pour Personnes handicapées du Centre-du-Québec) dans une démarche importante afin d'innover en diversifiant les sources de financement des organismes communautaires.

Actuellement, en plus du fond ROBMS, 5 conventions ont été créées au sein de la Fondation communautaire du St-Mauricie

Fonds Hébergement - Santé mentale

Fonds Intégration au travail - Santé mentale.

Fonds Entraide - Santé mentale

Fonds Soutien aux parents et proches - Santé mentale

Fonds Prévention du suicide

## Une démarche de bonification des FONDS

La principale action du ROBMS dans ce projet sera d'actualiser la démarche de mobilisation en cours afin de bonifier les fonds, et ce, à l'aide des derniers outils mis en place par le projet "Faire la différence".

- Petite police d'assurance-vie à prime unique
- Une subvention du FQIS (toujours en attente de la réponse à notre demande de financement) de laquelle 100 000\$ serviront à faire du pairage aux polices d'assurance-vie que nous obtiendrons dans le cadre de nos démarches.

### Pour ce faire :

- Nous actualiserons une démarche de mobilisation par sous-région des détenteurs de FONDS afin de susciter le développement d'outils et de collaboration menant à une meilleure visibilité de nos causes. De 10 à 15 rencontres à prévoir.
- Nous maintiendrons notre présence au niveau du comité de pilotage réunissant trois regroupements régionaux en collaboration avec le SACAIS afin de développer une culture du don dans la province. De 10 à 15 rencontres à prévoir.
- Nous organiserons, à la demande, des rencontres d'information auprès des directions et des membres de Conseil d'administration.

# Programme de formation

- Comme à l'habitude le ROBSM proposera à ces membres et partenaires une gamme de formation. Déjà un outil de proposition a été expédié aux membres en guise de consultation des besoins.
- De même les collaborations avec Messieurs Robert Ayotte et Sébastien Auger permettront le maintien de notre programme de supervision clinique.
- Un nouveau programme sous la responsabilité de M. Sébastien Auger devrait s'actualiser dans l'année en cours. Il s'agit de la mise en place de «Groupe de support destiné aux intervenants communautaires» sur un horaire de quatre sessions.

## Maintien et consolidation des activités

- Gestion d'un REER collectif
- Soutien et support aux membres en fonction des demandes
- Gestion et conception graphique de sites Internet
- Soutien informatique
- Soutien à la comptabilité : en collaboration avec Mme Nathalie Rodrigue
- Édition des bulletins ROBSMiNET et info-ROBSM
- Gestion de la liste de diffusion du ROBSM
- Animation d'Assemblées générales, de réunions, ou de rencontres de Conseil d'administration
- Gestion d'un centre de documentation régionalisée



# Une démarche de consultation sur le financement des organismes communautaires en santé mentale

Initiée par les membres du Conseil d'administration, cette démarche consultative des membres devrait nous donner un portrait global de la situation et plusieurs pistes d'actions.

## **Quelques éléments de réflexion:**

- La fusion des budgets (mission et spécifique)
- Le financement spécifique
- Les ententes de services
- Le financement par projet (autres bailleurs de fonds)
- Les incidences du prochain plan d'action en santé mentale
- La typologie du programme SOC
- L'État de situation des groupes du ROBMSM (analyse diagnostique)
- Le financement à long terme
- La démarche d'optimisation s'actualisant dans le réseau
- La réallocation potentielle de certains budgets